



ASSOCIATION D'AVOCATS POUR LA DEFENSE DES MEDIAS
Adresse : Avenue du MUSEE N°33, Quartier HIMBI, Commune de Goma,
Ville de Goma, Province du Nord-Kivu en République
Démocratique du Congo

Goma, le 01 Septembre 2021

N° Réf. : 001/AV-ASADEM/09/2021

Copie pour information à :

- Monsieur l'Auditeur Supérieur près la Cour Militaire du Nord-Kivu à **GOMA** ;
- Monsieur l'Auditeur près le Tribunal militaire de garnison de Butembo à **BUTEMBO** ;
- Monsieur le Chef de Secteur des Bapere ;
- Monsieur le Directeur de la Radio PAON
(Tous) à **MANGUREDJIPA.**

.....
✓ Au Capitaine Ruffin Commandant du camp dit Genève des Forces Armées de la République Démocratique du Congo de à **MANGUREDJIPA.**

Monsieur le Capitaine,

Concerne : Dénonciation contre le militaire
MBUSA de suite des menaces de mort
sur le Technicien Emery TSONGO

Au nom et pour le compte de Monsieur Emery TSONGO que l'Association d'Avocats pour la Défense des Médias a le privilège de défendre, nous vous adressons la présente aux fins de l'objet mieux renseigné en concerne.

En effet, depuis quelques jours maintenant, Sieur Emery TSONGO Technicien de la radio PAON émettant de Manguredjipa, secteur des Bapere en territoire de LUBERO, est victime des menaces de mort de la part d'un militaire du nom de MBUSA qui serait un de vos gardes du corps.

Des données en notre possession renseignent que tout commence le soir d'un certain samedi quand, sur son chemin de retour à son domicile, la victime avait été agressée par ce militaire qui n'avait pas hésité à lui ravir son téléphone androïde qu'il avait récupéré grâce à votre intervention le lendemain avant d'être à nouveau ravis par le même militaire puis restitué. Malheureusement depuis ces événements, les menaces et actes d'agression contre ce technicien ne cessent d'augmenter de la part du militaire MBUSA qui lui promet la mort s'il n'est pas payé par ce dernier.

Faisant suite en ce qui précède, il apparaît très clairement qu'avec la présence de ce militaire dans le milieu est un mauvais signe pour la sécurité de ce technicien et celle d'autres journalistes c'est pourquoi sa mutation s'avère nécessaire.

A ce jour, tout en rappelant que ce militaire ne doit se croire au dessus de la loi, nous promettons que nous n'hésiterons pas, un seul instant, à saisir l'Auditorat militaire, dont les animateurs nous lisent en copie, si les menaces de mort contre ce technicien et sa station, que nous prenons très au sérieux, ne s'arrêtent pas.

Avec espoir que la présente retiendra votre attention, nous vous prions, Monsieur le Capitaine, de renforcer la discipline dans les rangs de vos hommes et surtout de procéder au relèvement de cet élément dont l'indiscipline n'est plus à prouver afin de ne pas ajouter une victime de plus aux hommes et femmes des médias qui ont été tués.

Pour Emery TSONGO

L'un de ses conseils
Maître MICHINDO SIVAMWANZA Samuel
AVOCAT

